
MES AVANTAGES JEUNES

Jeunes Agriculteurs 24 / Crédit Agricole

Le Crédit Agricole Charente-Périgord propose des solutions adaptées et préférentielles pour les jeunes installés. Nous mettons à la disposition des jeunes un conseiller Agricole dans chacune des agences de Charente- Périgord (moins de 20 minutes de trajet de chaque exploitation).
Nous mettons également à disposition des jeunes des expertises gratuites pour répondre aux enjeux de l'agriculture : RSE, énergies renouvelables, transmission, assurance et prévoyance.

L'INSTALLATION: L'AFFAIRE DE TOUS!

➤ **Pour les jeunes qui s'installent avec et sans les aides et sans limite d'âge : volet financement**

- Prêt foncier modulable 20ans + 5ans maximum
- MT agri en Prêt à piloter fixe avec la modulation possible des échéances pour adapter les remboursements en cas d'aléas : modulation + ou – 50% à la hausse comme à la baisse, pause des échéances sur une durée maxi de 12 mois, allongement de durée maximale de 5 ans par rapport à la durée initial du prêt.
- Prêt agri confiance : Prêt d'honneur 0 % au jeunes limité à 20 000 euros et à 20% du besoin de financement bancaire Mt, durée maxi de 7ans sous condition d'une assurance protection de revenus.
- Prêt Développement du territoire : Prêt d'honneur étudié par la Caisse locale avec un maximum de 15K€ sans frais de dossier et à taux 0%.
- Portage FONCIER CA-SAFER sur l'acquisition de foncier non familial et non bâti ET les plantations (vignes /arbo) : montant maxi 200 000€ pour le foncier et 300 000 € pour vignes / arboriculture.
- Exonération frais de dossier sur les prêts MT prévus au plan de financement JA.
- Des garanties innovantes pour permettre toutes les installations : INAF, ALTER' NA, Caution CAMCA JA pour garantir les crédits.
- Assurance des emprunteurs : Exonération de 15 % sur cotisation Assurances Emprunteurs JA (avec couverture ITT).

➤ **Volet Assurances :**

- Audit Risque gratuit de l'exploitation réalisé par L'Expert Assurance du CA.
- Couverture assurantielle à tarif réduit sur les cotisations assurances PRO (multirisques agricoles, climatiques, véhicules, mortalité des animaux) et PART (véhicule, habitation, santé et accident de la vie) :
 - ✓ 50% la 1^{ère} année d'installation
 - ✓ 40% la 2^{ème} année
 - ✓ 30% la 3^{ème} année
 - ✓ 20% la 4^{ème} année
 - ✓ 10% la 5^{ème} année
- Assurance risque fiscal et protection des revenus jusqu'à – 25%
- Prise en charge de votre assurance Multirisque agricole dans la limite de 1000 € si le JA s'inscrit dans une démarche de conversion BIO et ou de certification HVE 3.

➤ **Le + JA :**

Aide financière directe Caisse locale :

- 1000 € pour une installation au micro BA
- 2000 € pour une installation au Réel

Une station Météo offerte.

Jeunes Agriculteurs 4 s'engage à faire la promotion de la présente charte sur le site installation-agricole.com

CONTACTS

Jeunes Agriculteurs 24

Pôle Interconsulaire - Boulevard des Saveurs -

Cré@valléeNord

24060 PERIGUEUX CEDEX 9

jeunesagriculteurs24@yahoo.fr

05 53 35 88 43

Crédit Agricole Charente Périgord

Les 3 chênes – 39 route de Bordeaux

Saint Laurent des Vignes

24111 BERGERAC CEDEX

<https://www.credit-agricole.fr/ca-charente-perigord/agriculteur.html>

05 53 24 43 91